

Secrétariat Général

Le Comité

– le secrétariat sera fermé durant la semaine du 17 au 24 avril : une permanence sera assurée le mardi 20 avril de 15h00 à 18h00. Vous pouvez également vous adresser directement à la Secrétaire Générale ou au Président de la Commission concernée.

❖ **Vœux pour AG du Comité** :

- Ils sont à envoyer avant le 20 avril 2010

❖ **Rappel – Appel à candidatures** : 3 postes restent à pourvoir au Comité Directeur

- 1 médecin
- 2 membres Collège Général

Les candidatures sont à adresser au Siège du Comité de l'Ain de Basketball par lettre recommandée avec AR au plus tard **le 12 mai 2010** soit 30 jours avant l'Assemblée Générale du Samedi 12 Juin

❖ **Rappel – Appel à candidatures** : 2 délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération à Limoges le Samedi 26 Juin :

Les candidatures sont à adresser au Siège du Comité de l'Ain de Basketball par lettre recommandée avec AR au plus tard **le 12 mai 2010** soit 30 jours avant l'Assemblée Générale du Samedi 12 Juin

❖ **Courrier reçu** : Conseil Général (JP Rodet), Ain Profession Sport et Culture (invitation AG), Mairie de Belley, Bourg Association

❖ **Factures reçues** : APRR, Buro+, J'équipe, Delta Bureautique

Les Clubs et Licenciés

- ❖ demande de récompenses : BC Dombes :
- ❖ Courriers reçus : Ph Comte (Culoz BC), Cédric Simon (Projet Convention EB Montalieu), US Replonges(2) FJ Belley

Ligue – Zone

- ❖ Dispositions financières
- ❖ Commission Juridique – Yala Anthony – 3 fautes techniques suspendu du 23 au 25 avril
- ❖ Demande récompenses Ligue
- ❖ Convocations Tournoi inter Ligues
- ❖ Ligue d'Auvergne – résultats des rencontres du TIL à Vichy

FFBB

- ❖ Confirmation Réservations AG FFBB à Limoges
- ❖ Pré-candidatures aux Championnats de France cadets et minimes

Divers

- ❖ Comité du Rhône : invitation Fête mini
- ❖ Remerciements JY Millan
- ❖ Uniformation – JLO Conseil – enquête

- ❖ CDOS :
 - Nouvelles sources de financement : mécénat et partenariat,
 - Formation « clubs sportifs et Collectivités : quelles relations ? »

- ❖ Tournois :
 - Tournoi Attignat (jeunes le 29 mai)
 - BB Revermont : tournoi à Montrevel le samedi 8 mai (jeunes et seniors)
 - Valons de la Tour (13 et 15 mai)
 - Andrézieux-Bouthéon (3^{ème} Fête Internationale du Basket – 10 au 14 juillet)

Commission Sportive

René Gallet : absent du 4 au 18 avril 2010

Changements d'horaire ou de salle accordés

Date	Lieu	Cat	N°	Rencontres	horaire	Particularités
24/04	Culoz	BF1	1656	Culoz – Bouchoux	14h00	
24/04	Culoz	MF2	3110	Culoz 2 – Attignat	15h30	
08/05	Villars	CAMF		Villars – Culoz	15h00	Joueuses retenue TIL 14 au 18/04
08/05	Replonges	CACF		Replonges – Bellegarde	15h00	

Coupes de l'Ain

Rappel : Les rencontres seront à disputer jusqu'au **18 avril date butoir** ; Toutes les rencontres non modifiées restent obligatoirement fixées au 18 avril 15h00

Attention

ES Foissiat – Les ½ finales ayant lieu le 1^{er} et 2 mai la rencontre n° 1716 en Benjamines contre Attignat devra se dérouler avant le 28 avril dernier délai. (erreur sur BO 32 pas possible le 05/05)

Commission Règlements

Amendes

BC Feillens	CMD	3218	manque n° de rencontre
US Cruzilles	MFD	3121	feuille en retard

Forfaits Disqualification

EV Bellegarde	CFD	3300	forfait retour (St Rémy)
AS Péronnas	DM4	589	2 joueurs brûlés en équipe 2
JL Bourg	PG	2542	1 benjamin (équipe 2)
FJ Belley	PG	2544	1 joueur non surclassé (équipe 2 – Cassadou)
EB Montalieu	PG	2538	1 joueur non surclassé (Istier)
BC Dombes	BFD	1770	forfait sans amende
BC Servas	PF	2366	forfait retour (Cruzilles)

Fautes Techniques

BC Dombes	DF2	408	Vanpeehe V
US Oyonnax	DM3	230	Collet C, Cueff
	CMD	2334	Amphavannasouk J
	CFD	3443	Bacachau F
US Cruzilles	MFD	3010	Mendes M, Barbin A
BC Meximieux	CMD	3179	Somini S
ESVS Thoissey	CMD	2334	Mornay MP
JL Bourg	BMD	1444	Long E

Commission Qualifications et Brûlages

Modifications de brûlages

US Cruzilles	MF1	Equipe 1	Broyer Laura remplace Marlot Laurianne
BC Viriat	RM3	Equipe 2	Voidey Maxime remplace Chevelu Yann

Commission Basket Féminin

Trophée de la Jeune Basketteuse

Les résultats du test sont à communiquer **le plus rapidement possible et avant le 10 mai 2010**

Tests reçus : Culoz BC, BC Izernore et l'Union Féminine Bresse Basket

Commission Technique

Formation du Joueur/ de la Joueuse -

Détection Filles 98 (liste voir BO N°32)

- le jeudi 15 avril de 9h30 à 16h00 (repas tiré du sac) à Viriat Salle des Sports Place du Gymnase
- le jeudi 22 avril de 9h30 à 12h30 à Ambérieu Gymnase Cordier Avenue de Mering

Finale du challenge Individuel Benjamins(es)

La Finale Régionale aura lieu le samedi 17 avril 2010 de 13h00 à 16h00 à Bellegarde en lever de rideau du Tournoi International. Les joueurs et joueuses seront convoqué(e)s individuellement, rendez vous 12h30 à Bellegarde

Trophée Benjamins(es) du Conseil Général

Le Tournoi aura lieu sur le plateau Quinet à Bourg en Bresse le samedi 8 mai. (voir poules ci-dessous)

Benjamins

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
BC Izernore	St Rémy Sports/AS Péronnas	Bouchoux Condeissiat B	JL Bourg 1
BC Viriat	RC Montluel	JL Bourg 2	CS Ceyzériat
CS Reyrieux	US Jassans	BC Meximieux	EV Bellegarde 1
FJ Belley	Ambérieu BB 2	BC Dombes	AS St Maurice
Ambérieu BB 1	Cessy Basket Pays de Gex	ES St Jean	US Oyonnax 1
SC Cras	ASS Lagnieu	BC Villars	ASA Ceyzérieu
EV Bellegarde 2	US Oyonnax 2		

Benjamines

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
UFBB	BB Revermont	CS Ceyzériat	AS Péronnas
Cessy Basket Pays de Gex	BC Izernore	Culoz BC	BC Viriat
AS St Maurice	RC Montluel	Bouchoux Condeissiat B	ES St Jean
US Replonges	BC Meximieux	EV Bellegarde 1	BC Servas
EV Bellegarde 2	BC Attignat	BC Villars	ES Foissiat
US Oyonnax	BC Dombes	JL Bourg	ASS Lagnieu
SC Cras			

CDAMC

Absences arbitres

Journée Sportive du 10 et 12 avril : J Armand

Examen Arbitre Départemental

Partie théorique (QCM et questions orales)

Les 7 candidats inscrits à Bellegarde sont convoqués à 9h30 le samedi 17 avril à la salle Marcel Berthet. Ils ont reçu une convocation individuelle avec réponse avant le mardi 12 avril. Il s'agit de Belmoussa S et Salvi (Culoz BC), Heleine C, Nambotin N et Rendu E (EV Bellegarde), Kechiche W (Ambérieu BB), Pobel V (JL Bourg), Si oublis dans cette liste, nous le signaler rapidement

Partie Pratique

Tous les candidats, sauf cas particulier, passeront la partie pratique sur les ½ finales Jeunes 2^{ème} série qui auront lieu les 1^{er} et 2 mai à Bellegarde et sont invités à retenir cette date.

Réponses reçues à ce jour : Barbin A, Thibault G, Trouillot C, Favre R, Félix J, Paquet D, Pobel V, Gibaud J, Paisley W, Bataillard P.

Afin de préparer les plannings au mieux et de tenir compte de certains impératifs, les disponibilités doivent nous parvenir au plus vite au moyen du coupon réponse

Camp d'Arbitre

Il aura lieu du vendredi 9 juillet au matin au lundi 12 juillet au soir. Il est ouvert aux personnes de plus de 14 ans. Le tarif est de 220 €. La fiche d'inscription sera mise sur le Site du Comité très prochainement. Pour tout renseignement, s'adresser au Président de la CDAMC Michel Zanol.

OTM

Des évaluations pratiques seront faites sur les rencontres de Finales de Coupes (Seniors et Jeunes) les 15 et 16 mai à Péronnas. Candidature reçue à ce jour : Alain Bajard, Nelly Couret

Commission Mini

Fête du Mini 2010 – Dimanche 30 Mai

Tous les clubs ont reçu les informations et le bulletin d'engagement des équipes et bénévoles.

Pensez à bien transmettre ces documents à vos responsables minis car le délai d'inscription est fixé au 11 mai

Nous vous rappelons le thème du défilé final : « les métiers ». Les clubs devront se présenter au défilé avec soit un drapeau, soit une pancarte, pour s'annoncer

Enquête sur les Championnats Poussins(es)

Tous les clubs ont reçu par mail l'enquête sur le règlement des championnats poussins(es) en vigueur depuis le début de cette saison.

Les réponses sont attendues par retour de mail.

Avons reçu les réponses de : BBR, AS St Maurice, BC Montmerle 3 Rivières

Plateaux sectoriels

La Commission propose que les clubs organisent des plateaux supplémentaires même en Mai

Les clubs peuvent faire leurs propositions à leur responsable de secteur

AS Péronnas 24/04 13h00 reste 1 place

Commission Juridique

Suspension pour 3 fautes techniques

– Le licencié Eric LONG Licence n° F641140 JL BOURG

Sanctionné de 3 fautes techniques ou disqualifiantes est suspendu pour 1 journée sportive.

Cette suspension s'appliquera du vendredi soir 23 avril au dimanche soir 25 avril 2010.

Dossier Juridique n° 1 /2009–2010

Incident après la rencontre DM2 n°168 du 21 mars 2010

EV Bellegarde 2 – EB Montalieu Bouvesse

Nous vous prions de trouver ci-après la décision prise par la Commission Départementale Juridique lors de sa consultation au 6 Avril sur le dossier cité en objet.

Vu les articles 601 à 637 des Règlements Généraux de la FFBB

Après étude des pièces versées au dossier

ATTENDU que ce dossier a été ouvert et traité conformément à l'article 612 des règlements généraux de la FFBB

ATTENDU que l'incident a eu lieu une fois le match terminé

ATTENDU que Monsieur Bozonnet a vu l'incident mais n'a pas entendu les propos utilisés

ATTENDU que Monsieur Martin reconnaît des erreurs d'arbitrage

ATTENDU que Monsieur Rochette a tenu envers l'arbitre des propos insultants qu'il reconnaît et regrette

ATTENDU que Monsieur Rochette a avoué dans les vestiaires à son entraîneur ce qu'il avait fait et qu'il pensait devoir aller s'excuser

ATTENDU que Monsieur Rochette est bien revenu pour s'excuser

ATTENDU que Monsieur Rochette n'a été sanctionné d'aucune faute technique dans la saison 2009–2010

CONSIDERANT que l'attitude de Monsieur Rochette envers un arbitre est inadmissible

Par ces motifs, vu les dispositions du titre VI des Règlements Généraux, la Commission Départementale Juridique décide :

- **D'infliger à Monsieur Rochette Anthony, licence n° F903574 du Club des EV Bellegarde une suspension de 1 journée sportive avec sursis, de l'accomplissement d'une activité d'intérêt général au bénéfice du club des EV Bellegarde.**

La peine assortie du sursis sera automatique révoquée si, dans un délai de 3 ans, l'intéressé fait l'objet de nouvelles mesures disciplinaires.

Ont pris part à la délibération : Mesdames CHAPELAND SENDRA – ZANOL, Messieurs BENOIT – DONGUY – GARNAUD – GRAND – PERRIER

N'ont pas pris part à la délibération : Mesdemoiselles BILLON et MARION

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'appel, dans un délai de dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'article 624 des Règlements Généraux de la FFBB.